



L'Observatoire pour la
Protection des Défenseurs
des Droits de l'Homme

Rapport annuel 2011

Dossier de presse :

L'Obstination du témoignage

Octobre 2011

Contacts presse

FIDH

Arthur Manet

Karine Appy

presse@fidh.org

+ 33-1 43 55 90 19 / 14 12

www.fidh.org/-Defenseurs

OMCT

Sarah Petitpierre

sp@omct.org

Delphine Reculeau

dr@omct.org

+ 41 22 809 49 39

www.omct.org



L'Obstination du témoignage



Souhayr Belhassen
Présidente
de la FIDH



Gerald Staberock
Secrétaire général
de l'OMCT

En 2011, les régimes liberticides en Tunisie et en Égypte ont été balayés sur fond de mouvements et contestations populaires organisés autour des revendications de liberté, de justice et de dignité, au nom de l'universalité des droits de l'Homme. Mais si cette universalité est venue à bout des particularismes politiques, culturels, identitaires ou religieux au nom desquels les dictateurs répriment leurs peuples, le combat des défenseurs dans le monde, ainsi que leur protection, est plus que jamais d'actualité.

Dans la quatorzième édition de son Rapport annuel, que le Printemps arabe a marqué comme aucun autre événement, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme exulte des victoires acquises mais dresse aussi un tableau alarmant des atteintes aux droits dans le monde et des attaques contres celles et ceux qui les défendent. *«Zine el-Abidine Ben Ali, Hosni Moubarak, Mouammar Kadhafi, Ali Abdullah Saleh, Bachar al-Assad... : ce gigantesque soulèvement populaire au nom de la dignité, de la liberté et de la justice s'est propagé dans tout le monde arabe – en Libye, au Yémen, au Bahreïn, en Syrie... Et au-delà, le vent de la liberté a soufflé sur les capitales du monde entier, à Paris, Londres, Rome ou Berlin mais aussi à Téhéran, Istanbul, Baku et Amman où des manifestations de solidarité avec toutes ces populations se sont déroulées»*, écrivent Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel dans la préface du rapport.

Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel se réjouissent également que, *«(...) partout, le respect des droits de l'Homme a été au cœur des revendications des manifestants, (...) ces groupes ne se fondaient pas sur des questions d'identité, de religion ou de politique culturelle, mais sur les principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (...)»*.

Au moment même de la publication de ce rapport, le bain de sang se poursuit en Syrie, en Libye ou au Yémen. En Afrique, au Moyen-Orient, en Europe, en Amérique, en Asie, les défenseurs sont harcelés, emprisonnés, parfois torturés. Loin d'être reconnus pour ce qu'ils sont – des acteurs essentiels du changement, garants d'une société libre – ils subissent au contraire tous les jours la répression de régimes d'autant plus féroces qu'ils ont compris la force et la légitimité de leurs revendications.

Tout est donc mis en œuvre pour contrôler la société civile et les médias : utilisation détournée des cadres législatifs, contrôle croissant exercé sur le financement des organisations de la société civile, y compris sur les fonds provenant de sources internationales, impunité des agressions commises. Le Rapport annuel 2011 multiplie les exemples et les témoignages d'abus commis en toute impunité, sur tous les continents.

L'Observatoire se fixe comme défi prioritaire en 2012 le renforcement de la protection internationale pour les défenseurs des droits de l'Homme qui doivent *«être en droit de bénéficier d'une protection efficace et d'un cadre réglementaire leur permettant de travailler libre de toute entrave»*.

Défenseurs en danger

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

RDC, Kivu

Justine Masika Bihamba, coordinatrice, co-fondatrice de l'ONG « La Synergie des femmes contre les violences sexuelles (SFVS) »



Malgré les menaces et les agressions, **Justine Masika Bihamba** poursuit sans relâche sa lutte contre l'impunité des crimes sexuels et autres violations des droits humains. En mars 2011, elle reçoit des menaces pour son soutien à la loi sur la traçabilité des minerais, qui vise à empêcher les entreprises de se procurer des minerais auprès de groupes armés congolais. Les violences sexuelles subies par les femmes congolaises sont notamment liées au conflit armé qui a pour origine l'exploitation des ressources du sous-sol dans le Kivu.

AFRIQUE DU NORD / MOYEN ORIENT

Syrie

Muhannad al-Hassani, avocat et président de l'organisation de défense des droits de l'Homme « Sawasiyah »



Pour avoir dénoncé l'iniquité des procès menés à l'encontre de prisonniers politiques, **Muhannad al-Hassani** est arrêté en 2009. Le 23 juin 2010, il est condamné à trois ans de prison pour : « atteinte au sentiment national » et « diffusion d'informations susceptibles d'affaiblir le moral de la nation ». Il est alors maintenu dans une cellule avec un codétenu qui l'agresse et le frappe. Muhannad al-Hassani est finalement libéré le 2 juin 2011, à l'occasion de l'amnistie générale prononcée par le Président pour les crimes commis avant le 31 mai 2011, dans le contexte du vaste mouvement de protestation populaire syrien.

AMÉRIQUES

Mexique

Marisela Ortiz Rivera, fondatrice et directrice générale de l'ONG « Puissent nos filles rentrer à la maison »



À Juárez, les membres de « Puissent nos filles rentrer à la maison », qui accompagnent les familles de femmes disparues, sont régulièrement attaquées et menacées. En mars 2011, **Marisela Ortiz Rivera** a de nouveau reçu des menaces de mort visant également sa famille. Craignant pour sa sécurité et ses proches, elle a fui son pays. En février, on a mis le feu à la maison d'une de ses collaboratrices, qui s'est également exilée. Bien que des plaintes aient été déposées, les enquêtes pétinent.

ASIE

Iran

Abdolfattah Soltani, avocat et membre fondateur du Centre des défenseurs des droits de l'Homme



Éminent avocat spécialiste des droits humains en Iran, **Abdolfattah Soltani** est détenu en isolement depuis le 10 septembre 2011 sans motifs valables. Ces dernières années, il a été arrêté à de multiples reprises. En août 2009, il est placé en liberté provisoire après avoir versé une caution de 100 000 dollars. En octobre 2009, il est empêché de se rendre en Allemagne pour recevoir le prix international des droits de l'homme de Nuremberg. En juillet 2011, son épouse est arrêtée sans raison précise. On interdit alors à Abdolfattah Soltani, qui est également son avocat, de la représenter. Ces multiples arrestations et détentions arbitraires sont autant d'actes de représailles liées à ses activités de défenseur.

EUROPE OCCIDENTALE

Turquie

Pinar Selek, écrivaine, sociologue



Pinar Selek défend les droits des femmes, ceux des communautés défavorisées et des victimes de discrimination, y compris les enfants des rues et des minorités kurdes et arméniennes. En raison de ces activités, elle est victime de harcèlement judiciaire depuis plus de 12 ans. On l'accuse à tort d'avoir soutenu le PKK et fait exploser une bombe à Istanbul en 1998. Elle a passé deux ans et demi en détention préventive, période pendant laquelle elle a été torturée. Après avoir été acquittée trois fois, elle reste aujourd'hui poursuivie devant les tribunaux. Elle encourt une peine de prison de 36 ans.

EUROPE DE L'EST / ASIE CENTRALE

Russie

Oleg Orlov, président du conseil d'administration du Centre des droits de l'Homme « Memorial »



Depuis qu'il a déclaré que le Président tchétchène Kadyrov était responsable du meurtre de la défenseure des droits humains, Natalia Estemirova, en juillet 2009, **Oleg Orlov** fait l'objet de harcèlement judiciaire pour « difamation » à la suite de plaintes déposées par le Président lui-même, au civil et au pénal. Après avoir été condamné à verser des dommages et intérêts au civil, le 14 juin 2011, le tribunal correctionnel a acquitté Oleg Orlov. Kadyrov a cependant fait appel et, deux ans plus tard, le harcèlement judiciaire se poursuit.

La situation des défenseurs dans le monde

Période couverte : 1^{er} janvier 2010 – 30 avril 2011



AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Les défenseurs qui œuvrent pour des élections équitables et transparentes ont été harcelés (*Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Niger, Soudan*). Les dirigeants ont restreint les libertés d'expression, de réunion et d'association (*Burundi, Djibouti, Ethiopie, Ouganda, Rwanda*), abusé des fonds publics (*Tchad*), muselé toute voix dissidente (*Burundi, Djibouti,*

Ethiopie, Rwanda) et se sont emparés des médias pour leur campagne (*Burundi, Ouganda, République centrafricaine, Tchad, Togo*). D'autres ont gouverné d'une main de fer empêchant l'organisation d'élections (*Érythrée, Swaziland*).

Inquiets de la propagation du Printemps arabe, certains dirigeants ont étouffé toute protestation, interdisant et réprimant les manifestations (*Djibouti, Soudan*), restreignant l'accès à l'information (*Érythrée, Guinée équatoriale*), entravant les libertés d'expression (*Ethiopie*) et de réunion pacifique (*Zimbabwe*), procédant à des arrestations « préventives » (*Angola, Zimbabwe*).

Plusieurs États ont continué de restreindre la liberté d'association. Des règles restrictives d'enregistrement des ONG ont été utilisées pour harceler (*Gambie, Zimbabwe*), refuser,

voire retirer l'agrément d'organisations et de syndicats jugés gênants (*Ethiopie, Soudan*).

Au *Kenya*, en *RDC* et au *Soudan*, où de hauts responsables sont accusés de « crimes de guerre », « crime contre l'humanité » et/ou « génocide », la répression s'est accentuée contre les défenseurs qui luttent contre l'impunité des crimes graves, particulièrement dans le cadre de la Cour pénale internationale.

Face à une corruption croissante, les défenseurs qui dénoncent les détournements impliquant les autorités ou leurs proches ont fait l'objet de menaces de mort (*Rwanda*), d'arrestations et/ou de poursuites judiciaires (*Angola, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Soudan, Togo, Zimbabwe*).

Des restrictions à la liberté de manifester et de réunion ont également eu lieu en *Ouganda*, au *Sénégal*, au *Soudan*, au *Togo* et au *Zimbabwe*. Ailleurs, les défenseurs ont fait l'objet de menaces, d'arrestations arbitraires ou de harcèlement judiciaire (*Cameroun, Djibouti, RDC, Sénégal*).

Les défenseurs des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) ont été confrontés à plusieurs formes d'intimidation, y compris des agressions (*Cameroun, Kenya, Zimbabwe*) et l'assassinat d'un défenseur en *Ouganda*.



AFRIQUE DU NORD / MOYEN ORIENT



La situation des défenseurs est restée préoccupante dans la plupart des pays de la région, marquée par son mouvement pour la liberté et la dignité, aux diverses conséquences : en Tunisie et en Égypte, les dirigeants ont quitté le pouvoir ; en Jordanie, au Maroc et à Oman, ils ont promis de réviser la constitution ; dans le Territoire palestinien occupé (TPO),

l'organisation d'élections présidentielle et législative a été annoncée ; en Irak, des mesures ont été entreprises contre le népotisme et la corruption. D'autres régimes ont répondu par la répression (Bahreïn, Libye, Syrie, Yémen).

Dans plusieurs pays, les rassemblements pacifiques ont été réprimés, les organisateurs harcelés (Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Irak, Israël, TPO, Maroc et Sahara occidental, Syrie, Tunisie, Yémen). Les défenseurs n'ont pas été épargnés (Bahreïn, Égypte, Syrie, Tunisie, Yémen). Des législations continuent de limiter la liberté de réunion en Algérie, au Bahreïn ou au Yémen. En Égypte, une loi interdisant manifestations et grèves a été adoptée en avril 2011.

En Arabie saoudite et en Libye, la répression systématique rend impossible la constitution de mouvements indépendants de défense et de promotion des droits. En Tunisie, suite à la

mise en place du Gouvernement de transition, les défenseurs bénéficient de davantage de liberté de s'organiser et d'agir.

Différentes formes de répression ont ciblé les défenseurs des droits des réfugiés, des minorités ethniques et religieuses. En Israël, un défenseur a été agressé. Il œuvrait en faveur des libertés politiques des citoyens arabes. Au Liban, des militants ont été victimes d'actes d'intimidations. En Algérie, en Arabie Saoudite, au Bahreïn et en Syrie, arrestations arbitraires et procédures judiciaires abusives ont visé les défenseurs des droits des communautés ibadites, chiites et kurdes.

Des actes d'intimidation ont aussi touché les défenseurs qui luttent contre la torture et les mauvais traitements. Au Bahreïn, ils ont fait l'objet d'une campagne de diffamation, certains ont été incarcérés.

Les journalistes qui dénoncent les violations des droits de l'Homme ou la corruption ont subi des représailles : assassinats (Irak), menaces, violences physiques (Tunisie, Yémen), arrestations arbitraires et harcèlement judiciaire (Bahreïn, Égypte, Maroc, Syrie, Tunisie, Yémen).

Dans les pays touchés par un conflit armé, les violations contre les défenseurs sont particulièrement graves : arrestations et détentions arbitraires, procès inéquitables ou agressions (Irak, Israël et TPO, Libye, Yémen).

AMÉRIQUES



Près de 200 ans après le début du mouvement d'indépendance, le continent a connu une période électorale et l'arrivée de nouveaux dirigeants (*Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Haïti, Honduras, Pérou, Uruguay*). Le coup d'État au *Honduras* a démontré cependant la fragilité de certaines démocraties.

Les autorités de plusieurs pays ont maintenu l'impunité de violations et crimes contre l'humanité commis dans

le passé, à travers des lois d'amnistie générale (*Brésil, Chili, Pérou, Uruguay*). Les défenseurs qui luttent contre l'impunité ont constamment été victimes de menaces, d'attaques ou de harcèlement (*Argentine, Chili, Colombie, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou, Venezuela*).

Les communautés autochtones ont été agressées lors de manifestations pacifiques dénonçant la nocivité de projets d'exploitation du sol. Ces mouvements ont été criminalisés et de nombreux participants arbitrairement arrêtés (*Brésil, Chili, Colombie, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Venezuela*).

Les défenseurs des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (*LGBT*) ont été la cible de discriminations, de stigmatisations (*Honduras, Mexique, Pérou*) voire d'assassinats

(*Colombie, Honduras, Pérou*). Des attaques répétées ont été perpétrées contre les défenseurs des droits des femmes (*Guatemala, Mexique*). Au *Mexique*, l'absence de protection des défenseurs luttant contre l'impunité des féminicides est restée préoccupante.

Les défenseurs de l'environnement et les leaders autochtones ont été menacés, harcelés (*Brésil, Chili, Equateur, Guatemala, Pérou*) voire tués (*Colombie, El Salvador, Honduras, Mexique*).

Cette année encore, la Colombie tient le record du nombre de syndicalistes assassinés. Des meurtres ciblés contre les défenseurs du droit du travail ont aussi été commis au *Brésil*, au *El Salvador*, au *Guatemala*, au *Honduras*, au *Mexique*, au *Venezuela* et en *Argentine*.

La liberté d'expression a beaucoup souffert dans plusieurs pays où des journalistes ont été assassinés (*Colombie, Honduras, Mexique*), menacés (*Equateur, Mexique, Nicaragua, Venezuela*), cibles de campagnes de dénigrement (*Equateur, Nicaragua*) ou de harcèlement (*Panama*).

ASIE



Dans divers pays d'Asie, les élections ont été accompagnées d'irrégularités et de restrictions croissantes aux libertés d'expression et de réunion (*Afghanistan, Bangladesh, Birmanie, Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Viet Nam*).

Plusieurs pays ont utilisé le prétexte de l'instabilité politique pour durcir leur mainmise sur les libertés fondamentales (*Inde, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande*).

L'impact du "printemps arabe" s'est traduit par de nouvelles restrictions sur les médias et sur la liberté d'expression (*Bangladesh, Chine, Iran, Laos, Malaisie, Népal, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam*).

Les gouvernements ont encore durci leurs législations entravant toute activité de défense des droits humains (*Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie, Iran, Pakistan, Thaïlande, Viet Nam*).

En *Chine*, la détention de Liu Xiaobo, ainsi que la censure de toute information liée au Prix Nobel de la paix 2010, illustrent le sort réservé aux défenseurs de ce pays.

Ceux qui ont dénoncé les crimes commis par les forces de sécurité ont été victimes d'assassinats, d'attaques, d'arrestations arbitraires, de harcèlement judiciaire (*Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Sri Lanka*). Un sort similaire a été réservé aux défenseurs de l'environnement et du droit à la terre (*Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, République de Corée, Sri Lanka*).

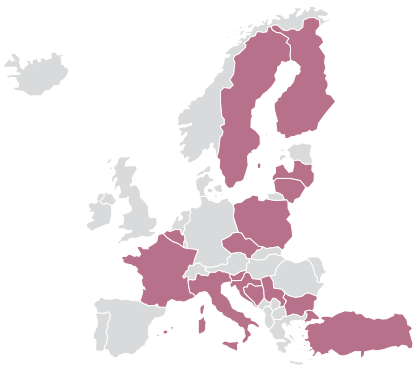
Des avocats ont continué de subir des représailles pour leur action en faveur des droits de l'Homme (*Birmanie, Chine, Indonésie, Iran, Malaisie, Pakistan, Viet Nam*). Les défenseurs qui dénoncent la corruption des agents étatiques ou privés ont subi une forte répression (*Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Sri Lanka*). Au *Bangladesh*, le rédacteur-en-chef d'un journal a été arbitrairement détenu et son journal fermé.

Les dirigeants syndicaux sont restés la cible d'assassinats, menaces ou licenciements pour avoir promu le droit du travail (*Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Fidji, Iran, Pakistan, République de Corée*).

Les défenseurs des droits des femmes ont aussi été durement réprimés (*Afghanistan, Inde, Iran, Malaisie, Népal*). En *Iran*, des dizaines de membres de la Campagne "pour un million de signatures" ont été emprisonnées sur la base d'accusations fallacieuses.

Les défenseurs des droits des minorités culturelles, ethniques sexuelles et religieuses ont encore été victimes de représailles (*Chine, Inde, Indonésie, Iran, Népal, Pakistan*).

EUROPE OCCIDENTALE



L'Europe occidentale s'est distinguée par la criminalisation des migrants, la discrimination et stigmatisation des Roms ainsi que par des restrictions aux libertés de la presse. Des préoccupations sécuritaires ont motivé l'adoption de lois restrictives. Dans ce contexte marqué par

la montée du nationalisme, les défenseurs ont fait l'objet d'attaques et de menaces d'acteurs non étatiques. Des restrictions administratives ou judiciaires et des attaques de groupes extrémistes ont ciblé les défenseurs des droits sexuels et leurs organisations. Il en va de même pour ceux qui ont dénoncé la corruption. Des entraves aux activités syndicales ont également été signalées dans certains pays.

Le harcèlement judiciaire et administratif s'est intensifié envers les défenseurs des droits des migrants (*Belgique, Chypre, France, Pologne*). En *France* et en *Belgique*, une forte tendance au harcèlement des personnes s'opposant au mauvais traitement des migrants expulsés par avion a été observée, et plusieurs arrestations ont eu lieu lors de manifestations pacifiques de solidarité. Le harcèlement judiciaire et administratif constitue la principale mesure employée contre ces

défenseurs et des attaques directes voire violentes ont été signalées (*Chypre, France*). Plusieurs défenseurs en *France* ont fait l'objet d'actes de harcèlement judiciaire de la part de sociétés privées en représailles aux critiques formulées à leur rencontre.

Les défenseurs des droits de la communauté rom n'ont cessé d'être exposés au harcèlement judiciaire et à la violence (*Bosnie-Herzégovine, Italie, République tchèque*). En *Turquie*, ceux qui défendent les minorités, notamment kurde, ont été accusés à tort de terrorisme, victimes de détention préventive prolongée et de harcèlement judiciaire.

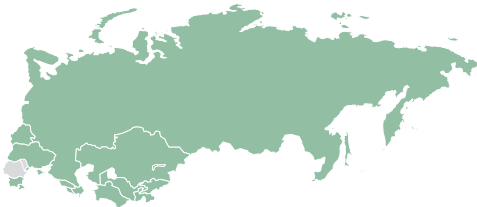
Les attaques contre les défenseurs des droits des LGBT se sont poursuivies et plusieurs pays ont tenté d'interdire les « Marches des fiertés – Gay Pride » (*Croatie, Finlande, Lituanie, Serbie, Suède, Turquie*).

Dans certains pays (*Monténégro, Turquie*), le droit de manifester des syndicats a été entravé et des travailleurs ont été licenciés pour s'être syndiqués.

La lutte contre l'impunité est restée encore un motif de harcèlement judiciaire et de menaces de mort (*Espagne, Turquie*).

En *Espagne*, un juge est victime de harcèlement judiciaire depuis 2009 en raison de son enquête sur les crimes perpétrés sous la dictature de Franco. En *Turquie*, des dizaines de défenseurs ont encore été victimes de harcèlement judiciaire.

EUROPE DE L'EST / ASIE CENTRALE



Les défenseurs ont poursuivi leurs activités dans un contexte difficile, souvent hostile et dangereux.

L'impunité envers les auteurs de violations graves reste un problème fondamental en *Ouzbékistan, Géorgie, Kirghizistan, Fédération de Russie*. En cause, un exécutif puissant limitant l'indépendance du pouvoir judiciaire (*Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine*). La situation s'est gravement détériorée au *Bélarus* après les élections présidentielles du 19 décembre 2010, suivies d'une violente répression de l'opposition et de la société civile.

Les défenseurs ont été harcelés, surveillés et victimes de campagnes de diffamation (*Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan*). Ils ont été qualifiés d'ennemis de la patrie, mettant en danger l'ordre et la stabilité (*Bélarus, Géorgie, Kirghizistan*). Ils ont subi des menaces, ont été exposés à toutes sortes d'entraves et d'actes de harcèlement (*Bélarus, Kirghizistan*). Leur liberté de mouvement a régulièrement été entravée : filatures, interdiction de quitter le pays (*Ouzbékistan, Turkménistan*).

Afin de restreindre la liberté d'expression, les autorités ont appliqué des cadres juridiques restrictifs réglementant l'octroi de licences, restreignant l'accès à Internet et contrôlant les médias (*Bélarus, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan*).

L'organisation de réunions pacifiques est restée difficile (*Arménie*), voire impossible (*Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan*). Les défenseurs ont été exposés à des violences perpétrées par les forces de police, ont été arrêtés, parfois incarcérés ou se sont vus infligés des amendes (*Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Ouzbékistan*).

Dans plusieurs pays de la région, les défenseurs ont été menacés et attaqués (*Fédération de Russie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine*). Les militants luttant pour le respect des droits des LGBT, qui combattent la discrimination et le racisme, ou qui travaillent sur des affaires de corruption (*Géorgie, Tadjikistan, Ukraine*) ont subi des violences perpétrées par des groupes néo-nazis. Harcèlement judiciaire et détentions arbitraires sont restées pratiques courantes (*Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan*). Dans la région, l'*Ouzbékistan* compte le plus grand nombre de défenseurs purgeant des peines de prison lourdes, à régime strict.

Depuis 1997, l'Observatoire soutient le travail des défenseurs en danger

Le Printemps arabe a marqué comme aucun autre événement l'actualité, donnant lieu, comme le préfacent **Aung San Suu Kyi** et **Stéphane Hessel**, en un « *vaste mouvement de contestation pacifique, (...) d'espoir pour le changement* » qui a trouvé un écho sur tous les continents.

À l'automne de cette fantastique année de révolutions, le combat des défenseurs n'est pas terminé.

Il est urgent de soutenir l'Observatoire et ses partenaires et garantir une aide adaptée et efficace aux défenseurs, pour qu'ils puissent jouer leur rôle dans le renforcement de l'État, de la justice sociale et de la lutte contre l'impunité.

AVEC SON RAPPORT 2011 : « L'OBSTINATION DU TÉMOIGNAGE »

2011 est la 14^e année de réalisation du Rapport annuel.

Rendez-vous annuel sur la protection des défenseurs, il met en évidence, dans chaque pays, les cas les plus graves d'entraves et de menaces contre les défenseurs.



Publié en **5 langues** (anglais, arabe, espagnol, français, russe), c'est un outil unique de mobilisation sur la question des défenseurs.

Le Rapport 2011 replace le combat de défenseurs dans le contexte géopolitique de **70 pays** en Afrique subsaharienne, Afrique du nord et Moyen Orient, Asie, Amériques et Europe.

Une analyse géopolitique de la région introduit la présentation, pays par pays, des histoires de défenseurs vécues au quotidien.

Le rapport 2011 dénonce, en donnant des centaines d'exemples, les **actes multifformes de répression** dont souffrent les défenseurs. Chaque jour, avec leurs proches, ils subissent attaques et harcèlements, menaces et arrestations, détentions arbitraires, campagnes de diffamation, restrictions en matière de liberté d'association et d'expression...

Basées notamment, mais pas uniquement, sur 509 interventions urgentes publiées par l'Observatoire entre janvier 2010 et avril 2011, ces 600 pages de rapport sont la preuve manifeste de l'urgence à soutenir le combat de ces architectes du progrès.

LES ÉVÉNEMENTS DE SORTIE DU RAPPORT 2011

LUNDI 24 OCTOBRE 2011 LANCEMENT INTERNATIONAL DU RAPPORT 2011 À NEW YORK

14h30: Conférence de presse au siège des Nations unies
19h: Réception militante de l'Observatoire

Le 24 octobre 2011, le rapport sera présenté à New York, à l'occasion de la session de l'Assemblée générale sur le mandat de Margaret Sekaggya, Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme des Nations unies.

Le lancement international sera suivi de conférences régionales à Banjul, Washington, Dakar, Mexico City, New Delhi, Moscou, au Caire, à Tunis, à Bujumbura et à Kampala notamment, et sera présenté jusqu'au 10 décembre, date de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

DANS TOUTES LES CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS DE LANCEMENT DU RAPPORT 2011

... LA CHAISE VIDE, MÉTAPHORE DES ABSENTS



Les centaines de défenseurs privés de leur liberté d'expression seront représentés par la chaise vide d'**Ales Bialiatski**, vice-président de la FIDH et président du Centre des droits de l'Homme « Viasna ». Ales Bialiatski est détenu arbitrairement depuis le 4 août dernier.

La situation des défenseurs dans la région de l'Europe de l'est et de l'Asie centrale sera illustrée par un reportage réalisé par l'Observatoire à l'occasion de la « Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en septembre 2011. Des centaines d'autres défenseurs ne peuvent toujours pas parler de leur combat pour la défense des droits de l'homme aujourd'hui dans le monde.



La FIDH et l'OMCT souhaitent remercier l'Union européenne pour avoir rendu possible la publication du rapport annuel de l'Observatoire, ainsi que l'Organisation internationale de la Francophonie et la République et Canton de Genève. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'OMCT et de la FIDH et ne doit en aucun cas être interprété comme reflétant l'opinion des institutions les soutenant.